

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE  
L'HÉRAULT  
CANTON DE  
LODÈVE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

### DÉCISION

numéro  
**CCDC\_200220\_022**

portant sur

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ÉDITION DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION L'HERBIER TISSÉ

Le Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

**VU** la délibération n°CC\_20171130\_004 du Conseil communautaire du 30 novembre 2017 par laquelle le Conseil Communautaire délègue au Président la prise de décision prévue à l'alinéa de l'article L.2122-22 du CGCT sus-visé,

**VU** la délibération n°CC\_190717\_06 du Conseil communautaire du 17 juillet 2019 relative à la convention tripartite de partenariat avec le musée Don Robert et le Conseil départemental du Lot pour l'organisation et la présentation de l'exposition L'herbier tissé,

**CONSIDÉRANT** que la Communauté de communes est affectataire et gestionnaire du musée de Lodève – Hôtel du Cardinal de Fleury,

**CONSIDÉRANT** que conformément à la délibération n°CC\_190717\_06, le musée de Lodève organise l'exposition L'herbier tissé, qui nécessite l'édition d'un catalogue des œuvres,

#### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** D'attribuer le marché relatif à l'édition du catalogue de l'exposition L'herbier tissé à la société Édition Loubatières, 1 rue Désirée Barbe 31340 VILLEMUR-SUR-TARN,

**ARTICLE 2 :** Les prestations faisant l'objet de la consultation seront réglées pour un montant de 14 739 euros Hors Taxes (HT) et 15 549,64 euros Toutes Taxes Comprises (TTC), tel que mentionné à l'acte d'engagement, annexé à la présente décision

**ARTICLE 3 :** La dépense correspondante est inscrite au budget principal, section fonctionnement, chapitre 011, article 60228,

**ARTICLE 4 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations,

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier et moi-même sommes chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lodève, le vingt février deux mille vingt,

Le Président,  
Jean TRINQUIER

*[Signature]*  
Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



## MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE

### CAHIER DES CHARGES VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

LE POUVOIR ADJUDICATEUR :  
Communauté de communes Lodévois et Larzac  
1, Place Francis Morand  
34700 LODEVÉ

#### Edition du catalogue de l'exposition *L'Herbier tissé*

Contrat n° .....  
Notifié le : .....

Personne habilitée à donner des renseignements : Communauté de communes Lodévois et Larzac  
Service Musée

Ordonnateur : Le Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac

Comptable public assignataire des paiements : l'agent comptable de la Trésorerie de Lodève



#### 1 - PARTIES CONTRACTANTES

Le contrat est passé entre le pouvoir adjudicateur  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC**  
**1 Place Francis Morand**  
**34700 LODEVE**  
Représentée par Jean TRINQUIER, Président

Et

Dénomination sociale .....ÉDITIONS LOUBATIÈRES - SARL NAVIDALS .....

Ayant son siège social à ...1...xue. Désiré-Barbe  
.....31340 VILLEMUR-SUR-TARN.....

Email : .....contact @ editions-loubatieres.fr.....

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET : .....834.407.302.00010.....

Code d'activité économique principale (APE) : .....5811Z.....

N° d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse .....

Représentée par :

Nom : Nella GASBARRI .....

Il est convenu ce qui suit :

#### 2 - OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet l'édition du catalogue de l'exposition *L'Herbier tissé*.

##### **Préambule :**

Le réseau TRAME[S] associe six établissements liés à l'art tissé en Massif Central, situés en milieu rural dans six départements différents. Ce regroupement a pour objet de promouvoir la tapisserie dans toutes ses formes par des actions conjointes sur une période de trois ans.

Cinq des six établissements ont décidé de créer un événement collectif et transversal sur le thème de *l'herbier tissé* par la présentation d'une quarantaine de tapisseries et/ou tapis de la période médiévale au XXI<sup>e</sup> siècle, issus des collections desdits établissements ou de collections publiques dont celles du Mobilier National.

Cet événement se déroulera de 2020 à 2022 dans le cadre d'une production commune comprenant une publication et des expositions dont la scénographie sera adaptée à chaque espace.



En 2020-2021, trois musées d'Occitanie, l'Atelier-Musée Jean Lurçat, le Musée Dom Robert et le Musée de Lodève (labelisé Musée de France) mettent en commun leurs moyens.

L'Exposition *L'Herbier tissé* sera successivement et sous des formes différentes, présentée dans trois lieux sur la période 2020-2021 :

- Atelier-Musée Jean Lurçat, du 25 avril au 27 septembre 2020
- Musée Dom Robert, du 15 mai au 11 octobre 2020
- Musée de Lodève, du 3 avril au 29 août 2021

En 2021-2022, l'Abbaye de la Chaise-Dieu et la Cité de la tapisserie d'Aubusson (labelisée Musée de France) complètent les dispositifs en mettant à leur tout leurs moyens en commun.

Il est donc prévu un premier tirage de 1.200 exemplaires pour les trois premières institutions. Ce premier tirage sera pris en charge par le Musée de Lodève qui perçoit des deux autres partenaires des parts compensatoires.

Les deux autres institutions devront préciser le nombre d'exemplaires qui constituera le second tirage et définir entre elles la répartition des frais relatifs à ce second tirage. Celui pour l'abbaye de La Chaise-Dieu, se situera également autour de 400 exemplaires.

### 3 - CARACTÉRISTIQUES DES CATALOGUES :

#### 3-1 : Caractéristiques

- Dimensions : 21 x 26 cm à la française
  - 120\* pages environ avec une option de 80\* pages
  - 70\* reproductions quadri
- Une proposition de chemin de fer est jointe en annexe 1

#### (\*) ces indications sont susceptibles de variations

- Intérieur :
  - Papier couché semi-mat blanc, 170 g/m<sup>2</sup>
  - Impression quadri ou N/B suivant les pages
- Couverture
  - couverture reliure intégra sans rabat sur papier 350g, pelliculage mat
- Façonnage :
  - reliure dos carré cousu collés PUR avec rainage et pli d'aisance de la couverture
  - emballage sous film rétractable à l'unité et mise en caisse carton sur Europalettes

Les prestations demandées au prestataire retenu seront les suivantes :

- Les réunions de travail sur place (3 minimum) ou téléphoniques avec le musée de Lodève
- La maquette du catalogue
- les musées fourniront les textes (sur support informatique) et les images en leur possession (ektachromes ou fichiers numériques)
- le prestataire prendra en charge la photogravure, les scans, les corrections chromatiques, etc...  
Il incombera au prestataire de proposer un ou plusieurs "principes graphiques" ("pré-maquette" /



avant-projet). Une fois le choix effectué par le musée, le prestataire devra réaliser la maquette du catalogue. Cette maquette (textes et images) sera soumise pour approbation au musée.

- La fourniture d'un BAT (jeu d'épreuves) pour les textes, d'un BAT pour la photogravure et les scans des reproductions, et d'un BAT sur ozalid avant impression (la forme étant expressément décrite dans le devis)
- La fabrication : impressions, reliure, façonnage, etc
- L'édition : suivi éditorial, relectures, corrections, suivi de fabrication,
- La diffusion commerciale hors musée. Le nombre d'exemplaires prévu pour la diffusion devra être indiqué dans l'offre, ainsi que la proposition de diffusion (diffuseurs, dates, quantités, lieux, sous-traitance, etc.)

La diffusion doit commencer dès le début de la première exposition.

La prestation de diffusion doit être obligatoirement prévue dans l'offre sans restrictions. Toutes les offres ne prévoyant pas la diffusion commerciale seront systématiquement éliminées.

- Un planning des différentes phases de travail et de réalisation pour arriver à une livraison de 400 exemplaires début avril 2020 à L'Atelier-musée Jean Lurçat (Lot) et de 400 exemplaires début mai 2020 au musée Dom Robert de Sorèze.

• Droits et frais ADAGP :

L'éditeur aura à sa charge les démarches d'autorisation de reproduction pour l'ensemble des exemplaires, ceux destinés aux trois institutions et ceux destinés à la diffusion par l'éditeur ainsi qu'à le paiement des frais y afférant.

• Contrats d'auteur :

L'éditeur aura à sa charge la réalisation des contrats d'auteurs ainsi que la rémunération des auteurs missionnés pour le catalogue, à savoir

- Madame Charlotte FAUVE, pour un texte de 9000 signes et pour un montant de 600€
- Monsieur Pascal BERTRAND, pour un texte de 9000 signes et pour un montant de 600€
- un auteur non encore désigné, pour un texte de 6000 signes et pour un montant de 400€

**3-1-2 : Tirage :**

Un tirage global de 1200 exemplaires est demandé.

**3-1-3 : Date et lieux de livraison :**

Les catalogues seront à livrer :

- 1<sup>er</sup> avril 2020 : 400 exemplaires à l'Atelier-musée Jean Lurçat – 46400 Saint-Laurent\_les\_Tours
- 1<sup>er</sup> avril 2020 : 400 exemplaires au musée Dom Robert – 1 rue Saint-Martin – 81540 Sorèze
- 25 mars 2021 : 400 exemplaires au musée de Lodève – Square Georges Auric – 34700 Lodève

**3-1-4 : Prix de l'ouvrage :**

Le prix de vente public du catalogue de l'exposition ne doit pas excéder 19€ TTC (prix public maximum conseillé).



#### **4 - MONTANT DE L'OFFRE**

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT	17 104,00	Euros
Montant TTC	18 044,72	Euros
TVA (taux de 5,5 %)	940,72	Euros
Soit en toutes lettres	dix-huit mille quarante-quatre euros soixante-douze centimes	

TTC

La Communauté de communes Lodévois et Larzac se réserve le droit de ne pas négocier.

#### **4 - DÉLAIS D'EXÉCUTION**

La date prévisionnelle de début des prestations partira à la signature du contrat.

La date prévisionnelle de fin des prestations correspondra à la date de livraison de tous les catalogues attendus.

#### **5 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT DES COMPTES**

Délai global de paiement : 30 jours.

Le titulaire adresse sa facture au représentant du pouvoir adjudicateur, à chaque livraison effectuée, à l'adresse suivante :

Communauté de communes Lodévois et Larzac  
Service Musée  
1, Place Francis Morand  
34700 LODÈVE  
ou par mail à : [factures@lodevoisetlarzac.fr](mailto:factures@lodevoisetlarzac.fr)

#### **6 - CONDITIONS D'EXÉCUTION**

Le présent contrat sera soumis aux dispositions du CCAG - Fournitures Courantes et Services.

Les pièces contractuelles du marché sont :

- le Cahier des Charges valant Acte d'Engagement
- la proposition financière



#### 7 – APPLICATION DE LA TAXE À LA VALEUR AJOUTÉE

Il sera fait application des taux de TVA en vigueur au jour de l'exécution des services, sauf disposition réglementaire contraire.

L'entreprise (date, signature, cachet et mention manuscrite « lu et approuvé »)	
Le titulaire Nello Gasbarri Fait à Villemur-sur-Tarn le, 6 décembre 2019 <i>Lu et approuvé</i>	
ÉDITIONS LOUBATIÈRES 1 rue Désiré Barbe - 31340 Villemur-sur-Tarn Tél. : 06 07 51 84 77 Courriel : <a href="mailto:contact@editions-loubatieres.fr">contact@editions-loubatieres.fr</a> SARL NAVIADIS au capital de 100 000 euros SIRET : 733 407 302 00011 APE : 5811Z	

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement

Montant HT	.....	Euros
Montant TTC	.....	Euros
TVA (taux de ..... %)	.....	Euros
Soit en toutes lettres	.....	

Fait en un seul exemplaire original

La Communauté de communes Lodévois et Larzac
Fait à LODEVE le,
Jean TRINQUIER, Président



## ANNEXE 1

### PROPOSITION DE CHEMIN DE FER

2	Page blanche	
3	titre	
4/5	Pages remerciements / ours	
6/7/8/9	Ayant-Propos des 3 élus ou présidents pour les institutions	
10/11	Pages de respiration	photos de détails de pièces emblématiques
12/13/14/15	Edito commissaires relatant l'esprit des expositions / la thématique de Thérèse Bassé (6 000 signes)	
16/17	Pages de respiration	photos de détails de pièces emblématiques
18/19/20/21/22/23	Pascal Bertrand - Travail de synthèse sur le végétal dans la tapisserie (9 000 signes)	photos de détails de pièces au regard du texte
24/25	Pages de respiration	
26/27/28/29/30/31	Une symbolique des plantes dans l'iconographie des collections (6 000 signes)	photos de détails de pièces au regard du texte
32/33	Pages de respiration	
34/35/36/37/38/39	Charlotte Fauve – Vision d'un écrivain-poète-botaniste (9 000 signes)	photos de détails de pièces au regard du texte
40/41	Pages de respiration	en intégrant des photos de détail
42 à 71	Catalogues des œuvres exposées (env. 75)	
72/73	Pages de respiration	
74/75/76/77	ANNEXES	
78/79	Pages de respiration	
80	PAGE BLANCHE	



## EXEMPLE:

### L'Été

#### *Summertime*

Dom Robert (1907-1997)

Tapisserie basse lisse, laine et coton

Carton de 1941

Tissage Atelier Tabard, Aubusson, 1947, ex. 8  
224 x 328 cm.

Prêt de la Cité Internationale de la Tapisserie, Aubusson, n°inv.2006.7.1



### Texte commentaire thématique

sdfcqgiotuovo,yoivy,iouiorjugl,jdklqhdühjqdklfjüklihqnqgjklgúfxljkfkhkluighklükjgkdgjüjighjqljhüldcjdfhmjhl  
mjgmjgljhjlkglhgjgquhjghüjgħlcfjhlmdfjhlmdfqjhdflhqdflmjhjlmfjhdqflhqdflmhejhlmdjfhjelqmjdghilj  
dflmhjqdqduo;

ojrdfmlhjqflmdjhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflh  
dflmhdfsqjhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflh  
hmqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflh  
dflmhjqdqduo;

### L'Été

#### *Summertime*

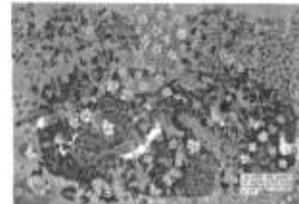
Dom Robert (1907-1997)

Tapisserie basse lisse, laine et coton

Carton de 1941

Tissage Atelier Tabard, Aubusson, 1947, ex. 8  
224 x 328 cm.

Prêt de la Cité Internationale de la Tapisserie, Aubusson, n°inv.2006.7.1



### Texte commentaire thématique

sdfcqgiotuovo,yoivy,iouiorjugl,jdklqhdühjqdklfjüklihqnqgjklgúfxljkfkhkluighklükjgkdgjüjighjqljhüldcjdfhmjhl  
mjgmjgljhjlkglhgjgquhjghüjgħlcfjhlmdfjhlmdfqjhdflhqdflmjhjlmfjhdqflhqdflmhejhlmdjfhjelqmjdghilj  
dflmhjqdqduo;

ojrdfmlhjqflmdjhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflh  
dflmhdfsqjhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflh  
hmqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflhqdflh  
dflmhjqdqduo;